

DÉPARTEMENT	SUAPS - Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives																
DATES DES VOTES																	
EN CONSEIL D'UFR	10/10/2025																
EN CONSEIL DE DÉPARTEMENT	23/9/2025	ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025/2026															
OPTION LICENCE 1,2, 3	ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	SEMESTRE 1 à 6															
<p>UE OPTION EPS</p> <p>Responsable(s) pédagogique(s) Yannick Kinoo, Elise Garreau, Maxime Espoune</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Évaluations intermédiaires</th> <th rowspan="2">Evaluation 1 : Compétences spécifiques de milieu de semestre</th> <th rowspan="2">Durée (si applicable)</th> <th colspan="2">Pourcentage</th> <th rowspan="2">Coefficient</th> </tr> <tr> <th>50%</th> <th>5</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <th rowspan="2">Évaluation finale tenant lieu de seconde chance</th> <th rowspan="2">Evaluation 2 : Compétences spécifiques et mise en projet</th> <th rowspan="2">Durée (si applicable) Période</th> <th>50%</th> <th>5</th> <th>100%</th> </tr> </tbody> </table> <p>Informations complémentaires, documents autorisés...</p> <p>MODE DE CALCUL</p> <p>1. 1^{re} chance : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes 2. 2^e chance : note de l'évaluation finale 3. note de l'UE : on compare les 2 notes et on conserve la meilleure</p>				Évaluations intermédiaires	Evaluation 1 : Compétences spécifiques de milieu de semestre	Durée (si applicable)	Pourcentage		Coefficient	50%	5	Évaluation finale tenant lieu de seconde chance	Evaluation 2 : Compétences spécifiques et mise en projet	Durée (si applicable) Période	50%	5	100%
Évaluations intermédiaires	Evaluation 1 : Compétences spécifiques de milieu de semestre	Durée (si applicable)	Pourcentage				Coefficient										
			50%	5													
Évaluation finale tenant lieu de seconde chance	Evaluation 2 : Compétences spécifiques et mise en projet	Durée (si applicable) Période	50%	5	100%												

DÉPARTEMENT SUAPS - Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

DATES DES VOTES
EN CONSEIL D'UFR 10/10/2025
EMENT SCIENCES DE 23/9/2025
L'EDUCATION

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025/2026

OPTION MASTER ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

SEMESTRE 7, 8 et 9

Évaluations intermédiaires	Evaluation 1 : Proposition d'une situation pédagogique simple	sur la séance 4,5 ou 6	Durée (si applicable)	Pourcentage	Coefficient	Informations complémentaires, documents autorisés...
Evaluation finale tenant lieu de seconde chance	Proposition d'une situation évolutive en fin de semestre pour les autres étudiants avec mise en projet à l'écrit. Cadrage du dossier précisé lors des cours	Séance 9 ou 10	Période (si applicable)	50%	5	Informations complémentaires, documents autorisés...
				50%	5	*Un rattrapage est prévu pour les étudiants ayant un certificat médical justifiant d'une incapacité de se déplacer ou pour les étudiants SHN BNH. Au-delà de 20% d'absences injustifiées, l'étudiant sera noté uniquement sur 10 points sur une partie théorique. (Dossier à rendre, modalités différentes selon les activités)
				100%	10	

DÉPARTEMENT SUAPS - Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

DATES DES VOTES

EN CONSEIL D'UFR 10/10/2025

EN CONSEIL DE DÉPARTEMENT 23/09/2025

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025 - 2026

UE OUVERTURE ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

SEMESTRE 1 à 6

**EPSP100T, 200T, 300T,
400T, 500T, 600T**

UE OUVERTURE

Yannick Kinoo, Elise Garreau et Maxime Espoune

		Durée (si applicable)		Pourcentage	Coefficient	Informations complémentaires, documents autorisés...		MODE DE CALCUL
Évaluations intermédiaires		Compétences spécifiques de milieu de semestre en lien avec l'activité.		50%	5			
Évaluation finale tenant lieu de seconde chance		Evaluation des compétences spécifiques et mise en projet (modalités différentes selon les activités)		50%	5	Au-delà de 20% d'absences injustifiées, l'étudiant sera évalué uniquement sur 10 points sur une partie théorique. Seuls les sportifs de haut niveau peuvent bénéficier d'une adaptation de l'évaluation en UE d'ouverture sport.		
Les UE d'Ouverture donnent lieu à un bonus sur la moyenne du semestre : 0,05 points par points au-dessus de la moyenne (exemple : note 12= +0,1 sur la moyenne du semestre). Pas de pénalisation en cas de note en dessous de la moyenne. Il n'existe pas de session 2 pour ces UE								

1. 1e chance : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes

2. 2e chance : note de l'évaluation finale

3. note de l'UE : on compare les 2 notes et on conserve la meilleure